



RAPPORT EN VUE DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

Conseil d'administration du CCAS du 11 mars 2025

Préambule

Obligations légales du débat d'orientation budgétaire DOB

- ✓ La tenue du débat d'orientation budgétaire est obligatoire pour les CCAS des communes de plus de 3 500 habitants.
- ✓ Le débat doit normalement avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Objectifs du Débat d'orientation budgétaire

- ✓ Discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif
- ✓ Être informé sur l'évolution de la situation financière de l'établissement public
- ✓ Donner également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière

Table des matières

1. Les principales orientations du budget 2025.....	1
2. Recettes de fonctionnement.....	1
3. Dépenses de fonctionnement.....	2
4. Dépenses et recettes d'investissement.....	2
5. Résultat provisoire de 2024.....	2

1. Les principales orientations du budget 2025

Pour 2025, il est proposé de maintenir les prévisions de budget comme en 2024, et prévoir un budget supplémentaire pour des aides aux particuliers et de nouvelles actions à destination des jeunes et des seniors.

2. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement reposent principalement sur la subvention du budget communal de 15 000€ depuis 2023, les ventes de concessions dans les cimetières et les recettes d'une soirée (soirée du rire).

Vue synthétique des recettes de fonctionnement envisagées pour 2025 :

Recettes Fonctionnement	Chap.	Libellé	CA	CA provisoire	BP
			2023	2024	2025
	002	Excédent de fonctionnement reporté	4 207,69 €	7 928,55 €	11 299,28 €
	70	Concessions cimetières	3 309,98 €	1 730,02 €	500,72 €
		Recettes de spectacle (soirée du rire)	6 801,00 €	7 225,00 €	5 000,00 €
	74	Subvention communale	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
	77	Dons	1 731,50 €	2 314,50 €	
		TOTAL	31 050,17 €	34 198,07 €	31 800,00 €

3. Dépenses de fonctionnement

Dépenses courantes (à caractère générale)

Pour 2025 il est proposé de maintenir comme les années précédentes, le repas des aînés, le goûter des aînés, des colis de Noël, une soirée festive et de proposer de nouvelles actions à destination des jeunes et des seniors.

Subventions aux associations

Une enveloppe est allouée chaque année aux associations. Il est projeté pour 2025 de maintenir le soutien du CCAS aux associations à hauteur d'environ 9 500 €.

Dépenses Fonctionnement	Chap.	Libellé	CA	CA provisoire	BP
			2023	2024	2025
	011	Charges à caractère général	14 790,30 €	14 204,32 €	18 800,00 €
	65	Secours d'urgence et autres secours	506,00 €	513,04 €	3 500,00 €
		Subventions aux associations	7 825,32 €	8 181,43 €	9 500,00 €
	67	Subventions exceptionnelles	- €		
		TOTAL	23 121,62 €	22 898,79 €	31 800,00 €

4. Dépenses et recettes d'investissement

Sans objet.

5. Résultat provisoire de 2024

Résultats 2024 : 11 299,28€ (provisoire)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	22,9 k€	34,2 K€
	Excédent = 11,3 k€	